

Image not found or type unknown



loyers indument percus par un copropriétaire

Par **elcel**, le **10/09/2019** à **14:15**

Bonjour,rnrnMa demande est un peu particulière:rnrnEtant copropriétaire à 99% d'un bien, l'autre partie a mis le bien en location sans mon aval.rnrnElle encaisse tous les loyers depuis trois ans mais ne veut pas intervenir pour le paiement du precompte immobilier et les dommages colatéraux que cela entraine fiscalement pour moi.rnrnSuis-je en droit de reclamer ma part sur les loyers percus indument depuis le debut de la location?